

B3.5 COMPORTEMENT DES USAGERS

Enjeux

Construire des bâtiments à l'empreinte écologique limitée

Préconisations

Réaliser, pour chaque nouvelle opération de construction, des supports de communication adaptés, qui permettent de faire évoluer le comportement de l'utilisateur vers une meilleure prise en compte de la pression qu'il exerce sur l'environnement.

Pourquoi ?

- Car à côté du **maître d'ouvrage** et du **maître d'œuvre**, c'est le **maître d'usage** qui fera le résultat attendu en matière de performance environnementale. Il est donc nécessaire de lui apporter toutes les informations dont il aura besoin pour réduire son empreinte écologique.
- Les résultats d'un bâtiment, aussi performant soit-il, seront toujours inférieurs à ceux escomptés si les efforts nécessaires pour informer et sensibiliser les usagers ne sont pas consentis. La consommation d'énergie pour le chauffage et l'ECS par exemple, peut varier de 1 à 2,5 pour un même bâtiment, suivant les consignes de chauffage qui seront choisies, les volumes d'eau chaude qui seront consommés, la manière dont les ouvrants seront gérées, etc...
- La sensibilisation permet de rendre accessible au plus grand nombre les problématiques du développement durable et enseigne à chacun les comportements à adopter au quotidien pour préserver notre environnement.
- Le coût de l'énergie augmente et continuera probablement d'augmenter. Il est inutile d'attendre d'être au pied du mur pour réagir, nous pouvons et devons nous y préparer dès maintenant en apprenant à minimiser nos consommations.

Comment ?

Créer des supports de communication

- Réaliser un guide de l'utilisateur qui explique les particularités du bâtiment et le « mode d'emploi » des équipements : comment gérer les apports solaires d'une véranda, quand faut-il la ventiler, comment programmer la régulation d'ambiance, quel est l'intérêt de la ventilation traversante ou d'une ventilation double-flux...
- Mettre en place des panneaux de sensibilisation sur les consommations d'eau, d'électricité, de gaz... des parties communes et de l'ensemble du bâtiment et sur les moyens mis en oeuvre pour réduire ces consommations.
- Disposer des affichages lumineux donnant la production instantanée et cumulée d'une installation solaire photovoltaïque, lorsqu'elle existe.
- Afficher dans les locaux à poubelles ce qu'il convient de déposer dans les bacs verts, les bacs gris, ce qui doit être déposé en déchetterie (encombrants), les objets pour lesquels une filière de récupération spécifique existe (piles et accumulateurs), ce qui peut être composté... Informer sur le devenir de ces déchets. Afficher également l'emplacement des silos à verre les plus proches, l'adresse et les heures d'ouverture des déchetteries.
- Récapituler les informations concernant le tri des déchets dans un document pratique et synthétique, facilement consultable, que chacun pourra afficher ou garder à portée de main dans sa cuisine (poster, livret de quelques pages...).
- Mettre à disposition quand cela est possible, un outil de calcul simplifié de l'empreinte écologique personnelle et du bilan carbone.

Organiser des réunions d'information

- Réunir les usagers pour les informer du fonctionnement du bâtiment ou de l'aménagement. Dans le cas du logement social, par exemple, les habitants, le gérant et le bailleur sont concernés.
- Inciter les usagers à préférer les transports en commun et les modes doux à la voiture individuelle, surtout dans le cas d'un bâtiment en agglomération, en rappelant l'offre de desserte dans un rayon de 500 m autour du bâtiment (cf Urbanisme/Déplacements).
- Lors de ces réunions, rappeler en préliminaire les enjeux énergétiques et environnementaux (réchauffement climatique, épuisement des ressources naturelles, pollution, empreinte écologique...) et le potentiel d'économies annuelles que les usagers peuvent escompter de l'utilisation sobre d'équipements efficaces.

Se donner des outils de mesure et d'analyse pour communiquer et corriger

- Mettre à la disposition des gestionnaires les moyens de mesurer la performance environnementale et particulièrement énergétique : compteurs de chaleur, mesure des consommations d'eau, de chauffage et d'électricité.

Le saviez-vous ?

- Une famille française moyenne, composée de 4 à 5 personnes consomme 4 000 kWh/an d'électricité spécifique (hors chauffage et eau chaude). Une famille économe n'en consomme que la moitié, sans diminuer son confort.
- Les dérives que l'on remarque dans le comportement des usagers (laisser toutes les lumières allumées, laisser les fenêtres ouvertes avec le chauffage réglé au maximum...) expliquent en partie les dépassements que l'on observe souvent par rapport aux prévisions de consommation.
- L'empreinte écologique est une mesure de la pression que l'homme exerce sur son environnement. Ce concept mesure la surface nécessaire pour produire les ressources consommées par une population donnée et pour absorber les déchets qu'elle produit. Le mode de vie français actuel nécessiterait une deuxième France si l'on voulait garantir que les générations futures puissent vivre de la même façon que celles actuelles.

Aller plus loin...

- www.defipourlaterre.org
- Le top des appareils (WWF France) : www.wwf.fr/topten
- Réseau action climat France: www.rac-f.org
- Mission interministérielle de l'effet de serre : www.effet-de-serre.gouv.fr
- ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie www2.ademe.fr